

Infirmier relais en soins de plaies

RÉF | 970

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir le titre d'infirmier relais en soins de plaies et la reconnaissance comme tel via un nouveau numéro INAMI, donnant l'accès aux prestations remboursables selon les conditions (MB 19/06/03). Particulièrement destinée aux praticiens de soins infirmiers qui travaillent dans le secteur des soins à domicile ou des soins ambulatoires, la formation permet d'approfondir les compétences dans le domaine du soin des plaies. Elle peut aussi être considérée comme une formation continuée ouverte à tous les infirmiers quels que soient leur titre et leur expérience.

Programme

- Principes généraux de soins infirmiers appliqués aux soins de plaies
- Aspects médicaux et thérapeutiques
- Aspects diététiques
- Aspects psycho-sociaux

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale
Titre d'infirmier relais en soins des plaies

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

6 journées + 1 journée complémentaire

Début

22 mars 2024 2 fois par an

Coût

350 euros - Coût réduit : 296,88 euros -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être titulaire d'un brevet ou d'un diplôme de gradué ou bachelier en soins infirmiers ou d'une équivalence.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Envoyez votre dossier complet au CPSI par courrier postal simple (pas d'envoi recommandé). Les inscriptions seront clôturées une semaine avant le début de la formation. Voyez le contenu du dossier et la suite de la procédure sur le site internet de l'établissement.

Pour s'informer uniquement

Consultez le [site internet](#) ou prenez contact avec l'établissement au moyen du formulaire en ligne.

Organisme**CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé**

Avenue Hippocrate 91
1200 Woluwé-Saint-Lambert
Tél: 02 762 34 45 (de 8h30 à 14h30)
<http://www.cpsi.be>